

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **8 juin 2016, à 18 h 00, à la Rôtisserie St-Hubert, dans la salle privée, au 80 boulevard Cartier à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Stéphanie Beaulieu, Chantale Duval, Lyne Lefebvre, Luc Mercier, Vickie Morin et Manon Therrien.

Sont présents les représentantes et représentants du personnel de la commission scolaire : Isabelle Dionne, technicienne en éducation spécialisée et Claudel Pariseau, enseignant.

Est présente une représentante du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Catherine Lévesque.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Johanne Lussier, directrice et la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, Monic Vézina.

Ont motivé leur absence : Stéphanie Cummings, Laurier Massé et Isabelle Michaud, représentants parents, Sophie Doyon, enseignante, Emmanuelle Pelletier, psychologue ainsi qu'un représentant du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Jean-Philippe Nadeau.

## **1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après la constatation du quorum : 11 présences dont 7 parents, la réunion débute à 18 h 00.

## **2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour par M<sup>me</sup> Lyne Lefebvre, le point 9 demeure ouvert.

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Chantale Duval et résolu :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit approuvé suite à l'ajout au point 10 de la réponse à la lettre au Ministre :

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 avril 2016 et suivi (15 min.)
4. Rapport de la trésorière (10 min.) :
  - Dépôt frais de déplacement

5. Rapports des représentants (15 min.)
  - 5.1 Représentante au comité de parents
  - 5.2 Commissaire parent
6. Organisation des services en adaptation scolaire (30 min.) :
  - 6.1 Bilan partiel 2015-2016
  - 6.2 Suivi du projet 2016-2017
7. Rapport annuel du CCSÉHDAA (20 min.)
8. Procédure de formation du comité 2016-2017 :
  - Étape et composition
  - Dépliant
  - Poursuite du mandat
9. Autres points :
  - Présentation de M<sup>me</sup> Isabelle Jean de l'association québécoise de la dysphasie
10. Correspondance :
  - Réponse à la lettre transmise au Ministre Proulx par le CCSÉHDAA
11. Période de question du public
12. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 AVRIL 2016 ET SUIVI**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Hélène April et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 20 avril 2016 soit adopté tel que rédigé.

Il n'y a aucun suivi.

### **4. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

M<sup>me</sup> Isabelle Dubé informe les membres que le budget initial était de 1 850,00\$ et que le solde est maintenant de 1 063,88 \$ suite à la comptabilisation des dépenses relatives au déplacement de 786,12\$. Une répartition des dépenses estimées est présentée au comité.

Étant donné que les parents du comité n'ont pas assisté au Congrès annuel des comités de parents, il est demandé que si la commission scolaire autorise que les soldes des comités (parent, conseil d'établissement et CCSÉHDAA) puisse être redistribués pour les services

aux élèves dans les écoles, que le solde du CCSÉHDAA soit réparti pour les classes d'adaptation scolaire au primaire. M<sup>me</sup> Vézina vérifiera la possibilité de cette demande.

## **5. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

### **5.1 Représentante au Comité de parents :**

M<sup>me</sup> Stéphanie Beaulieu expose les points de l'ordre du jour de la rencontre du comité de parents du 17 mai 2016 :

- Consultation concernant le document synthèse des « Objectifs, principes et critères ».

M<sup>me</sup> Hélène April expose les points de l'ordre du jour de la rencontre du comité de parents du 7 juin 2016 :

- La présidente M<sup>me</sup> Magali Émond a été honoré au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec.
- Les projets des écoles gagnantes ont été identifiés et une lettre a été transmise aux directions d'écoles.
- La présidente demande que la représentante transmette un texte présentant les travaux et échanges après chaque rencontre du CCSÉHDAA.

### **5.2 Commissaire parent représentant les parents des élèves HDAA :**

M. Luc Mercier fait un compte rendu de la dernière rencontre du Conseil des commissaires. Voici les principaux sujets à l'ordre du jour :

- Travaux d'été;
- Loi concernant la lutte contre le tabagisme et interdiction de fumer sur les terrains;
- Adoption des plans d'effectifs du personnel de soutien et des professionnels;
- Entente de partenariat avec l'OBNL « Atelier mon choix » de Saint-Pascal.

## **6. ORGANISATION DES SERVICES EN ADAPTATION SCOLAIRE**

### **6.1 Bilan partiel 2015-2016**

M<sup>me</sup> Vézina présente le bilan en terme financier au 6 juin 2016 et en explique les principaux changements par rapport à la version présentée en début d'année.

### **6.2 Suivi du projet 2016-2017**

Il est prévu d'utiliser le même modèle organisationnel selon M<sup>me</sup> Vézina pour l'année 2016-2017. Les groupes de l'adaptation scolaire devraient être similaires. Toutefois, nous attendons la confirmation des règles budgétaires pour l'ensemble des allocations reliées à l'adaptation scolaire.

## **7. RAPPORT ANNUEL DU CCSÉHDAA**

M<sup>me</sup> Lyne Lefebvre, présidente, présente le rapport annuel du CCSÉHDAA. Des éléments du rapport sont mis en évidence et les membres apportent leurs commentaires.

**IL EST PROPOSÉ** par M. Luc Mercier et résolu :

**QUE** le rapport annuel du CCSÉHDAA de la Commission scolaire Kamouraska—Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2015-2016 soit adopté avec les modifications proposées par les membres.

**QU'**une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale de la commission scolaire.

**QU'**une copie soit déposée par notre commissaire parent représentant les élèves HDAA lors de la rencontre du Conseil des commissaires.

**QU'**une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école.

## **8. PROCÉDURE DE FORMATION DU COMITÉ 2016-2017**

M<sup>me</sup> Lefebvre présente le dépliant ainsi que la procédure de formation selon le modèle établi en collaboration avec le Comité de parents en 2014-2015. On demande aux parents de remplir le formulaire de poursuite de mandat le plus tôt possible. Les membres peuvent le remettre séance tenante ou le transmettre à M<sup>me</sup> Vézina. Les dépliants seront transmis aux directions d'école au mois d'août et remis aux parents dès la première semaine de classe.

## **9. AUTRES POINTS**

### **Présentation de M<sup>me</sup> Isabelle Jean de l'Association québécoise de la dysphasie**

Le comité accueil M<sup>me</sup> Isabelle Jean, intervenante à l'Association québécoise de la dysphasie du Bas-St-Laurent (Gaspésie-îles-de-la-Madeleine). Elle présente les rôles et mandats de l'Association. Elle mentionne l'accompagnement des familles ainsi que le soutien offert afin de favoriser une meilleure connaissance de ce trouble et de promouvoir les services auprès des personnes vivant avec une dysphasie et leurs parents. L'objectif visé est toujours l'amélioration de leur qualité de vie.

M<sup>me</sup> Jean remet à chaque membre une pochette contenant des documents explicatifs. De plus, M<sup>me</sup> Vézina transmettra des affiches à chaque direction d'école. M<sup>me</sup> Jean se dit disponible pour des rencontres d'informations aux parents ainsi qu'au personnel des écoles.

## **12. CORRESPONDANCES**

### **Réponse à la lettre transmise au Ministre Proulx par le CCSÉHDAA**

M<sup>me</sup> Lefebvre informe les membres du comité qu'elle a reçu un accusé réception du bureau du Ministre de l'éducation en lien avec la lettre du comité concernant les allocations reliées au programme des parcours de formation axée sur l'emploi.

## **13. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

## 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Avant de clore la séance, les membres échangent sur l'évolution depuis près de 15 ans de la scolarisation des élèves vivant avec un handicap et sur leur intégration sociale. Il est mentionné autant par les parents que par les membres du personnel de la commission scolaire, que la place des jeunes HDAA à l'école est intégrée à la vie de l'école comme pour tout élève. L'évolution des classes du secteur de l'adaptation scolaire au secondaire en est la démonstration. Les élèves de ces parcours connaissent la réussite, vivent des activités de l'école et même physiquement dans l'école, leurs espaces de vie est parmi celles de tous les élèves.

M<sup>me</sup> Therrien annonce qu'elle quitte le comité après de nombreuses années, car elle ne sera plus éligible étant donné que son enfant ne fréquentera pas l'école l'an prochain.

M. Claudel Pariseau en est également à sa dernière rencontre puisqu'il prendra sa retraite le 30 juin prochain.

M<sup>me</sup> Vézina informe qu'en raison de son départ à la retraite, une autre gestionnaire assurera le suivi du CCSÉHDAA. La personne de l'équipe de gestion des Services éducatifs n'a pas encore été nommée comme représentante du directeur général sur le comité. La personne sera connue au courant des prochaines semaines.

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Manon Therrien et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 20 h 25.

La secrétaire,  
Monic Vézina  
en remplacement de  
Emmanuelle Pelletier

La présidente,  
Lyne Lefebvre